

Le Caire, le <sup>6</sup> 4 Novembre 193<sup>5</sup>

No. 11.3/22

Objet: impression d'un ouvrage.

PIÈCES JOINTES :-

R.D.

Mon Cher Collègue,

Nous avons reçu et payé en septembre, à la maison Sinsel & C<sup>o</sup> de Leipzig, deux factures se montant respectivement à RM.6227,95 (planches) et RM.1320,50 (clichés zinc).

Mais nous recevons maintenant, datées du 22 Octobre, deux nouvelles factures, l'une de RM.5190,05 seulement (planches), l'autre de RM.1042,35 seulement (clichés zinc).

Nous supposons que ces deux nouvelles factures sont un rappel des factures de septembre déjà payées par nous en leur-temps. Mais nous ne comprenons pas pourquoi leur montant ne concorde pas avec celui des factures précédentes. Où se trouve l'erreur ? Dans les factures de septembre, déjà payées, ou dans les factures du 22 Octobre ?

Nous adressons par ce même courrier à la maison Sinsel une lettre identique à celle-ci pour lui demander des explications; mais je vous serais obligé de vouloir bien aller vous-même chez Sinsel pour y éclaircir ce point.

Veillez agréer, Mon Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

LE DIRECTEUR GENERAL p.i.

Monsieur Georg Steindorff,  
Prendelstrasse 2,  
Leipzig C 1,  
ALLEMAGNE.  
-----